

# TRAVAIL DE RUE

---

## ADAPTATION À LA RUE EN MODE PANDÉMIE

GUIDE DE RÉFLEXION POUR LES  
PRATICIENS ET GESTIONNAIRES



Regroupement des organismes  
communautaires québécois pour  
**le travail de rue**

**ROCQTR**

8105 Avenue de Gaspé, #200  
Montréal (Qc) H2P 2J9  
514-575-0300  
rocqtr@hotmail.com  
attrueq.org/rocqtr

**Juin 2020**

## **Auteurs**

- ✚ Claude Théorêt, directeur à Pacte de Rue et membre du ROCQTR
- ✚ Geneviève Morissette, coordonnatrice à Travail de Rue le TRAJET et administratrice du ROCQTR
- ✚ Julien Clusiau-Perreault, TR à Macadam Sud et président de l'ATTRueQ

## **Collaborateur**

- ✚ Tommy Gamache, coordonnateur clinique à RAP Jeunesse des Laurentides et membre de l'ATTRueQ

## **Mise en page**

- ✚ Audrey Sirois, agente de liaison et soutien administratif au ROCQTR et à l'ATTRueQ

## **Validation du contenu**

Rencontres régionales du ROCQTR et de l'ATTRueQ

## **Liste des acronymes**

ATTRueQ – Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec

RDV – Rendez-vous

ROCQTR – Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue

TR- Travailleur(se) de rue

Tous droits réservés. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable de l'ATTRueQ et du ROCQTR. Cependant, la reproduction partielle ou complète de ce document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire québécois et à condition d'en mentionner la source.

ATTRueQ et ROCQTR, 30 juin 2020

# Table des matières

1. INTRODUCTION .....	4
2. CONCEPTS GÉNÉRAUX.....	5
2.1 Repenser à l'approche de proximité du travail de rue : La proximité dans la distanciation.....	5
2.2 Repenser au déploiement du service terrain de rue- occupation des espaces .....	11
2.3 Valeurs du Tr et approche humaniste sécurisante vs mesures de protection sanitaire .....	13
2.4 Fondement et cohérence sur notre mandat de prévention .....	14
2.5 Ajustement à l'éthique en travail de rue .....	19
3. Annexes intéressantes .....	20
ANNEXE 1 Liste des nouveaux équipements de protection et les fournisseurs .....	20
ANNEXE 2 Enlever et retirer son masque en toute sécurité.....	22
ANNEXE 3 Récupération de seringues en temps de Covid-19 .....	23
ANNEXE 4 L'accompagnement physique et transport en véhicule .....	24
ANNEXE 5 Liste des outils disponibles pour les TR .....	24
4. SE PROTÉGER EN MODE COVID .....	25
5. CONCLUSION .....	25



---

# 1. INTRODUCTION

---

En réponse à des contraintes liées au nouveau contexte de la pandémie COVID-19, des acteurs de la communauté du travail de rue ont décidé de réfléchir à un outil pour vous accompagner dans le remodelage et l'adaptation de certaines actions de notre pratique.

Ce guide ne se veut pas prescriptif, mais présente plutôt des propositions, des bases de réflexions et de discussions, qui pourront avoir lieu dans vos organisations respectives, vos régionaux ainsi que sur la plateforme nationale. Après bonification et adhésion des membres, ce guide pourra s'adjoindre aux documents officiels des deux regroupements provinciaux (ATTRueQ et ROCQTR).

Ce document se doit d'être évolutif, éducatif et informatif, il faut donc laisser de l'espace pour le bonifier en cours de route, pour ajouter les idées et outils de nos membres, toujours en complément avec les missives évolutives de protection sanitaire proposées par notre gouvernement.

Il est probable qu'une série de formations adaptées puisse venir supporter les TR et gestionnaires, sur différents sujets de ce guide ainsi que sur d'autres aspects sur lesquels nous n'avons pas encore réfléchi.

*Par exemple : la présentation de nos services par zoom, accompagner les gens à deux mètres tout en étant chaleureux et plein de compassion, etc.*

Que nous pensions formation de base en travail de rue à TR#1, Travail de rue en partant, TR#2 ou autres, nous risquons de modifier et adapter certains contenus afin de se coller aux nouvelles réalités apportées par ce contexte de pandémie. Les prochaines embauches de travailleur se feront dans ce nouveau contexte et ces futurs TR, évolueront avec nos changements que nous aurons mis en place. Pour les TR expérimentés, nous regarderons et évaluerons le besoin afin d'adapter des formations spécifiques à leurs demandes, ainsi qu'à leurs gestionnaires.

La société évolue, le praticien et la pratique doivent s'adapter. Cela fait et fera toujours partie d'une de nos forces en travail de rue. Nous devons prendre le temps de revenir aux bases du travail de rue et c'est ce que ce guide vous amènera à réfléchir sous forme de propositions.

Nous vous proposons de regarder ce guide et d'échanger en équipe pour y trouver vos zones d'aise et d'inconfort et surtout travailler à faire un consensus pour une adhésion sur ce que vous déciderez d'appliquer comme changements. Il ne faut pas perdre de vue que nous le ferons pour le bien-être des gens que nous accompagnons avec les meilleurs moyens à notre disposition.

*Bonne lecture et échanges !*

## **Objectifs :**

- Bien accompagner nos équipes de travail dans l'adaptation des actions terrain ;
- Adapter certains aspects de la pratique de façon évolutive face au contexte actuel ;
- Faire réfléchir sur nos moyens et nos nouvelles façons de faire ;
- Accueillir des nouveaux TR dans nos nouveaux modes de travail.

## 2. CONCEPTS GÉNÉRAUX

### 2.1 REPENSER À L'APPROCHE DE PROXIMITÉ DU TRAVAIL DE RUE : LA PROXIMITÉ DANS LA DISTANCIATION

#### Définitions et concepts du travail de rue

Le travail de rue c'est aller vers [...] c'est une relation basée sur la confiance, la réciprocité, l'égalité et le volontariat.

Le travail de rue s'appuie sur une approche humaniste, fondée sur la qualité des rapports humains et la création de liens significatifs qui détermineront la poursuite des actions. C'est la relation d'être qui sera au centre des préoccupations du travailleur de rue plutôt que les problèmes structurels.

L'approche auprès des personnes accompagnées se fait sur une base volontaire où aucune obligation n'est imposée à celles-ci. Elles choisiront librement d'établir un lien avec le travailleur de rue et détermineront conjointement avec celui-ci la poursuite des démarches à entreprendre. Les personnes rejointes auront la possibilité de se retirer de cette relation en tout temps et sans préjudice.

La pratique du travail de rue repose également sur un principe de confidentialité, qui est défini dans le guide éthique de l'ATTRueQ. La confidentialité s'applique aux individus rencontrés, aux groupes et aux milieux investigués.

En résumé, le travailleur de rue est un intervenant généraliste qui exerce une pratique intégrée au milieu de vie des personnes de tout âge vivant des situations particulièrement difficiles. Dans la majorité des cas, il est rattaché à un organisme ayant pour mandat le travail de rue. Le rôle du travailleur de rue consiste à composer avec les réalités vécues par les individus présentant des comportements à risque afin de trouver ensemble les moyens d'avoir davantage d'emprise sur ce qui leur arrive. La pratique du travail de rue peut donc prendre des formes multiples, mais consiste surtout à créer un lien significatif avec les individus ou les groupes, à gagner leur confiance et surtout à recevoir leurs confidences. Il intervient à deux niveaux : Prévention et services autant individuel que collectif.



## L'approche de proximité en travail de rue

Elle est décrite comme une façon de se rapprocher au plus près de la vie des gens et de leur quotidien. Les discours et actions accompagnant cette approche se doivent d'être adaptés au langage et aux valeurs véhiculées dans la population rejointe. Le praticien quitte le confort d'un établissement pour maximiser l'impact de ses relations et du même coup augmenter son lien significatif avec les personnes en rupture sociale. Ce qui lui permet d'adapter ses interventions en considérant et comprenant mieux les besoins et désirs des personnes non rejointes par les institutions communautaires ou publiques.

La proximité sociale peut être considérée comme un comportement sociétal valorisant et une posture individuelle et collective prestigieuse, car elle est conçue comme une forme de modestie, de générosité et de clémence à l'égard des autres. C'est pourquoi, dans ses interactions, discussions et débats, le TR cherche le contact physique avec ses interlocuteurs; comme quoi convaincre, persuader, être écouté, suivi et reçu ne passe pas nécessairement par « les mots », mais plutôt par « le langage non verbal », l'intervention des mains et les contacts physiques (câlins, accolades, main sur l'épaule, poignée de main).

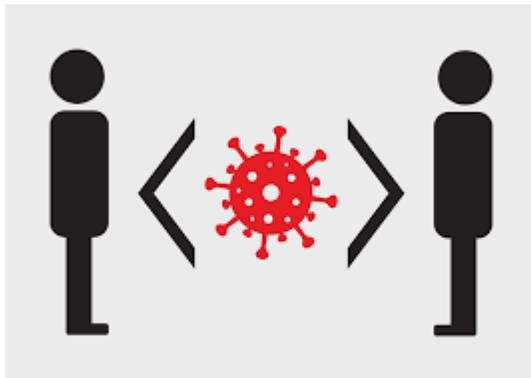


# ET MAINTENANT EN TEMPS DE PANDÉMIE, IL EST TEMPS DE REPENSER NOTRE APPROCHE DE PROXIMITÉ DANS LA DISTANCIATION...

## Que veut dire précisément la distanciation sociale ou physique ?

La distanciation physique (sociale) est une chose que l'on nous demande à tous de faire en ce moment. L'espacement exact ou le nombre précis de personnes que vous devez côtoyer est un peu fluctuant, mais l'idée est que nous devons maintenir une distance de sécurité les uns par rapport aux autres afin que le virus ne se propage pas.

Toutefois, avec la pandémie du Covid-19 et suite aux conseils et prescriptions de l'Organisation mondiale de la santé, le rituel de la proximité sociale s'est transformé en un danger léthal et fatidique et même un facteur avéré de la contagion et de la propagation du virus. À l'opposé, le rituel de la distanciation sociale devient salvateur, un remède magique, une solution de base et même une condition *sine qua non* pour lutter et éradiquer la pandémie. Les autorités ont de même imposé et recommandé aux citoyens l'utilisation des masques dans l'espace public et dans les locaux de travail en vue de se protéger et de protéger tous ceux et celles qui sont dans un environnement immédiat et de proximité.



En partant, il paraît judicieux pour la protection des intervenants de proximité sociale de prendre les mesures draconiennes nécessaires pour instaurer une distanciation sociale avec les citoyens usagers. Ces praticiens œuvrent dans des espaces de contiguïté humaine comme les travailleurs de rue, infirmières de proximité, intervenants de centre de jour ou de site fixe, etc. Puisque la proximité sociale chez ces intervenants passe pour être une habitude ou un rituel dans l'établissement de ces rapports aux personnes vulnérables, elle peut aussi d'un autre côté peut aggraver la contagion et multiplier le nombre des victimes.

## Comment éviter de défaire les liens émotionnels avec les personnes rejointes, pendant cette période de pandémie ?

Il s'agit d'un problème très réel, car une partie de la distanciation sociale signifie certainement de limiter les rencontres avec les gens. La façon dont on nous demande désormais de socialiser signifie que nous devons être très attentifs par rapport aux gens avec qui nous socialisons en travail de rue. Il faudra bien prendre la mesure et l'impact que cette distanciation créera sur la relation de proximité, qui est parfois fragile et qui nécessite un entretien régulier. Cela se réalisera à l'aide de différents moyens que nous aurons tous à définir.



## **Comment peut-on expliquer la distanciation sociale aux personnes que nous accompagnons et rencontrons dans leurs milieux de vie, sans augmenter et provoquer plus d'anxiété ?**

Les personnes que nous côtoyons et qui sont habituées à nos rapports de proximité peuvent très vite développer une plus grande anxiété à travers nos nouveaux comportements de distanciation physique et de protection (masques, gants, etc.). Voilà pourquoi, il s'avère important d'adresser ce sentiment qui nous habite ou qui les habite afin d'être clair sur l'état de notre relation avec eux en cette période de crise. Si ce sujet provoque une grande inquiétude, cela contribuera à augmenter le niveau d'anxiété de part et d'autre. Accueillez l'anxiété et soyez un modèle de gestion de l'anxiété d'une manière saine et proactive. Relevez le défi et surmontez l'adversité. Lorsque nous offrons un modèle sûr et assumé, les personnes ressentent qu'elles sont en présence d'adultes qui font de leur mieux et qui s'adaptent, cela devient une leçon positive pour eux sur la façon dont ils peuvent surmonter leurs défis.



## **En tant que travailleur de rue exerçant une relation de proximité sociale à la base de son travail, comment la distanciation physique pourrait-elle nous affecter ?**

Pour la grande majorité d'entre nous, nous menons une vie dans laquelle nous sommes physiquement habitués à être présents les uns autour des autres, bien que le fait d'être social ne requiert pas nécessairement une présence physique (téléphones, médias sociaux, etc.). À bien des égards, nos vies sont bouleversées en ce moment dans nos rapports sociaux. Le défi réside dans un changement de perspective qui nous permettra de voir comment il est possible d'être social dans un lien en travail de rue tout en gardant une certaine distance. Il y a des options qui nous permettent de continuer à socialiser tout en étant conscients de la possibilité bien réelle que nous soyons portés à adopter de nouvelles habitudes et façons de faire. Il va donc falloir faire preuve d'intention et d'attention dès le départ pour tendre la main aux gens que nous rejoignons et leur faire ressentir notre présence et chaleur humaine.

Plusieurs questions nous attendent dans ce changement et nous devons faire preuve de créativité, d'innovation et d'adaptation. Il nous faudra réévaluer la prise de risque\* tant physique que sociale dans nos rapports et actions envers nos personnes rejointes.

\*La prise de risque au niveau physique se situe dans les endroits fermés ou la distanciation s'avère plus difficile. (Par exemples : entrer dans un appartement, l'accompagnement/transport vers une démarche, rencontre de personnes dans des milieux de vie, organismes ou autres endroits intérieurs).

La prise de risque au niveau social se situe dans les effets ou les impacts possibles dans la relation de proximité vécue dans nos liens avec les personnes. Il se peut qu'il se crée un sentiment de fermeture ou de rejet dans la relation (2 mètres de distance, le port du masque et parfois avec gants, etc.).

## Qu'est-ce que ça veut dire : Se rapprocher de quelqu'un en contexte de Covid-19 ?

Nous aurons à remarquer les signes d'aisance ou de malaise provoquer par nos nouvelles mesures sanitaires et de protection, lorsqu'en lien avec notre monde de la rue. Il y aura la possibilité de création de certaines tensions : rejet, frustration, colère, incompréhension...de la part des personnes que nous rejoignons.

- Aurons-nous à planifier plus souvent des RDV fixes, dans des endroits fixes ?

*Par exemple :*

- ✚ Rencontrer certaines personnes sur des bancs de parcs en préservant la distanciation le plus possible.
- ✚ Prendre des marches, donner RDV dans des parcs avec des bancs ou estrades.
- ✚ Prévoir un aménagement d'une partie de la cour de l'organisme pour des rencontres sécuritaires.
- ✚ Développer des systèmes d'agenda avec RDV fixes.

## **Il y a évidemment le positionnement et le discours du travailleur à remodeler et repenser**

- *Comment annonce-t-on les changements à nos liens, sur nos façons de faire ainsi que les changements dans nos actions et dans notre proximité physique ?*

Tout d'abord chaque équipe devra définir ses points d'aisance pour chacune de ses actions portées envers leurs personnes rejointes (usager). Contrairement à ce qu'on vivait auparavant où chaque limite de TR pouvait être à géométrie variable, ce contexte particulier de pandémie exigera une cohérence administrative liée à la prévention, une cohésion d'équipe dans l'application des nouvelles mesures et une adhésion de part et d'autre des TR et des usagers du service de l'organisme.

- *Comment agira-t-on (savoir-être) lors d'accompagnement d'une personne avec masque, gants, produits nettoyants et protection pour la voiture ?*

Dans les cas d'accompagnement/déplacement d'une personne en démarche, il est impératif de la sensibiliser aux mesures sanitaires et de protection à l'avance afin d'éviter toute ambiguïté, réaction négative, déception, frustration et autre. Il faudra s'assurer de faire respecter ces conditions non négociables avec une autorité non naturelle à notre philosophie actuelle de travailleur de rue. La préparation de ces nouvelles façons de faire devra faire partie d'outils de communication créés par l'organisme pour faciliter le travail du TR dans sa tâche. Exemple : Créer un feuillet explicatif sur notre nouvelle méthode d'accompagnement, stipulant que le TR et la personne devront porter un masque, que la personne devra être assise à l'arrière, qu'il y aura du matériel de protection et nettoyant à utiliser, etc.

L'organisme devra réfléchir aux différents moyens à utiliser pour diffuser l'information à grande échelle sur les réseaux, ainsi que les autres canaux de communication.

- *Comment expliquer nos gestes de distance physique (un pas de recul quand quelqu'un s'approche trop près) et ne pas faire sentir du rejet à nos liens en appliquant le respect du 2 mètres pour assurer la distanciation physique lors d'une rencontre ?*

Questions à se poser...

Là devra se développer l'art du travailleur de rue pour utiliser sa créativité, son humour, son savoir-faire et son savoir-être, afin de bien faire comprendre et de « normaliser » cette nouvelle approche se voulant préventive et de protection pour la personne et le travailleur.

La supervision clinique serait recommandée afin de travailler les différents sentiments vécus par le travailleur de rue, comme celui de ressentir la déshumanisation dans ses rapports de proximité avec l'autre.

- *Comment rendre la chaleur humaine présente sans être « collé ou proche » (en distanciation) de la personne ?*

Le travailleur devra prendre en considération l'utilisation de la gestuelle, du non verbal, de mots clés et de phrases réconfortantes (Exemple : je suis toujours là pour toi...).

Encore là les antennes du TR devront être bien tournées pour capter les signes de malaise de la personne. La relation entre le TR et la personne pourrait se transformer s'il ne demeure pas hypersensible aux réactions de l'autre. Tout passera par la discussion afin de rassurer la personne sur notre « lien de proximité » qui se voit un peu transformer par de nouvelles mesures préventives.

- *Auparavant nous marchions sur le trottoir en discutant et en recevant des confidences, maintenant comment pourrions-nous à 2 mètres de distance, jaser intimement avec nos liens ?*

Dans le « Allez vers » qu'il faudra quand même poursuivre, car beaucoup de nos personnes font partie de ceux qui n'ont pas de téléphone, il faudra éviter d'être trop souvent dans des lieux physiques plus à risque (apparts de conso, maison de chambre, ruelles, motels, etc.). Ces lieux seront peut-être rendus encore moins sécuritaires en contexte de Covid, donc prendre des marches avec la personne devient soudainement une option à envisager.

Marcher en distanciation tout en se racontant (discussion-confidences) sera un nouveau défi dans la pratique du TR. Marcher vers un espace convivial pour discuter et où vous pourrez respecter la règle du 2 mètres, fera partie du repérage que le TR devra faire en prévision, dans son observation terrain selon les quartiers ou secteurs du monde qu'il rejoint.

- *Comment allons-nous approcher un groupe dans un parc avec un masque et la distanciation ?*

On pourrait diminuer la barrière des masques en tentant de briser la glace par des masques personnalisés qui feront jaser les jeunes ou les personnes rencontrées (logos, dessins, etc.).

Encore une fois la créativité et les différentes idées brise-glace que le TR pourra avoir dans son sac d'idées seront mises à profit et devront faire partie d'essais-erreur. L'ajustement sera notre consigne à tous dans ce repositionnement de nos façons de faire.

- *Comment allons-nous réussir à rejoindre et approcher de nouvelles personnes dans ce nouveau mode de travail ? Est-ce qu'il sera facile de maintenir nos liens actuels et en développer des nouveaux ?*

La question est entière et toutes les idées et bons coups devront (nous le souhaitons) être partagés au national, afin d'offrir aux travailleurs de rue du Québec de nouveaux trucs et conseils pour qu'ils puissent retrouver une aisance dans l'accomplissement de leurs actions sur le terrain.

La réflexion devra se poursuivre également afin d'ajuster les supervisions et surtout la formation de base en travail de rue. L'évolution de notre pratique doit s'adapter à ces nouveaux contextes en considération des impacts sociaux qui sont engendrés.

## 2.2 REPENSER AU DÉPLOIEMENT DU SERVICE TERRAIN DE RUE- OCCUPATION DES ESPACES

### Extrait de L'Oral à L'Écrit (Guide pratique du praticien en TR)

Intégrer l'espace de la rue

Le lieu de la rue ...

• **La première caractéristique que l'on reconnaît à la pratique du travail de rue est qu'elle s'exerce directement sur le terrain, dans le milieu, dans des lieux choisis par les réseaux de jeunes et adultes en rupture sociales. Ces espaces sont habités avant la venue du travailleur de rue: son défi est d'y entrer, d'y trouver sa place, d'y être accepté et d'y jouer un rôle.**

La rue est composée de lieux publics, privés, visibles et invisibles, la plupart du temps imprévisibles. C'est là où il y a du monde, les rues, le parc, la patinoire, le skatepark, le métro, les ruelles, les rangs, les sentiers, les restaurants, la cour d'école, le bois, le pont, le pit de sable, le squat, les terrains, surtout vacants, les maisons et apparts, les piqueries, les bars et bistros, les clubs de danseuses, les corridors d'école, en avant des commerces, au dépanneur, au cimetière, dans les centres commerciaux, au centre de loisirs, dans les partys, ...

La rue est composée de lieux physiques, mais aussi de lieux mentaux, personnels, relationnels, culturels. Il s'agit aussi d'un espace d'expression.



La rue, c'est le monde en dehors des règles socialement admissibles. C'est l'espace que se partagent les «drop outs», les «sans emploi», les «toxicomanes», les «judiciarisés», ceux que l'on identifie marginaux. «La rue est un lieu de passage et de fuite où ils peuvent pratiquer un certain pouvoir sur eux-mêmes et leur environnement. La rue est aussi un espace de socialisation, un terrain d'aventures, de plaisirs, de nouveautés, un lieu de reconnaissance et de solidarité avec les pairs.» (extrait, p.242, Piamp).

**« Le travailleur de rue doit demeurer à l'affût des changements qui surviennent dans le milieu en évitant de stagner sur une image qu'il s'en est faite ».**

Ces espaces traditionnellement ouverts tendent à se refermer en ce moment en temps de crise COVID. Les gens se cherchent encore, mais la rue leur est de moins en moins accessible. On interdit l'accès dans certains parcs et on les oblige à circuler. On assiste à des fermetures de commerces, de restaurants, de cafés, de bars, etc., ainsi qu'à des contrôles accrus pour seulement entrer dans un endroit public.

### **Prendre le temps selon nos bons vieux principes en TR de se réapproprier la rue en partant de la base Observation/Analyse/Repérage & Infiltration/intégration**

C'est un retour à la base, nous devons redécouvrir, explorer, aller à l'aventure. Il ne faut pas voir ça comme un recommencement, mais plutôt comme un nouveau développement de la pratique. Cela peut devenir très stimulant et nous formerons assurément les futurs travailleurs de rue en ce sens !

## Extraits (bonifiés) de l'Oral à l'Écrit : L'infiltration: comment entrer dans la rue?

Plus c'est long, plus c'est meilleur pis plus c'est dur, plus c'est bon !! Le temps est le meilleur allié du travailleur de rue dans son intégration au milieu: il n'y arrive pas avec ses gros sabots, mais cherche plutôt à graduellement faire partie des meubles. Pour pouvoir faire ou refaire des liens, il devra réapprendre à analyser et observer son terrain. Ce qui lui permettra de mieux s'adapter aux changements et du coup mieux s'intégrer.

### 1ère phase: repérer et observer

Dans un premier temps, un travailleur de rue qui investit un nouveau milieu traverse une période d'observation où, présent dans le milieu, il repère les lieux de rassemblement informels et formels. Il poursuivra cette phase à plusieurs reprises dans sa pratique, afin de toujours mieux cerner ces espaces à infiltrer, en comprendre les besoins et en découvrir de nouveaux.

### En mode COVID ça se passe comment « occuper l'espace » ?

#### Conseils et suggestions

- 
- Extérieur : Métro, commerces, sous-bois, ponts, parcs, skateparks, etc.
    - ❖ Connaître vos règlements municipaux ;
    - ❖ Collaborer et échanger avec la police sociocommunautaire ;
    - ❖ Penser aux différentes variables (température, saison) – quelles seront les nouvelles adaptations à prévoir ?
  
  - Extérieur : Tim, McDo, restos, commerces, etc.
    - ❖ S'adapter aux règlements et nouvelles limites de ces lieux, opter pour donner RDV dans des parcs avec des bancs ou estrades pour prendre un café avec la personne ou lui offrir à manger ;
    - ❖ Les protocoles (règles) de ces endroits seront différents intérieur vs extérieur.
  
  - Intérieur : Piaules, apparts, maisons de chambres, etc.
    - ❖ Informer nos personnes des changements apportés dans notre approche et nos actions
    - ❖ « *On n'a pas le choix de continuer d'être sur le terrain, là où notre monde EST* » ;
    - ❖ Soyez conscients que la distanciation ne sera pas évidente à appliquer et soyez conscients des enjeux de prévention et de sécurité pour vous et ces personnes ;
    - ❖ Travaillez votre Anxiété : La leur et la vôtre ;
    - ❖ Toujours « *Allez vers* » quand même (**plusieurs n'ont pas de téléphone**).
  
  - Intérieur : Centre de jour, ressources communautaires, écoles, etc.
    - ❖ Bien connaître nos balises d'organisme pour occuper ces espaces ;
    - ❖ Être bien informé des NOUVEAUX règlements de fonctionnement (mode COVID) ;
    - ❖ Les protocoles dans ces ressources de gestion et règles seront différents intérieur vs extérieur.

## 2.3 VALEURS DU TR ET APPROCHE HUMANISTE SÉCURISANTE VERSUS MESURES DE PROTECTION SANITAIRE

Le travail de rue est une pratique de proximité, cette proximité se traduit non seulement par le fait de partager des espaces avec les populations que l'on rencontre, mais également une proximité physique, une chaleur humaine, par une main sur l'épaule, un câlin, une tape dans le dos. Bref des petits gestes chaleureux démontrant notre compassion et nos encouragements envers la personne qu'on accompagne.

Dans un contexte de Covid et avec les consignes, plusieurs de ses gestes deviennent difficiles. Le travailleur devra, selon son aisance, développer des manières, verbales ou non verbales, d'exprimer cette compassion et ses encouragements. Le port du masque cause également un défi au niveau du non verbal puisque la moitié du visage est caché. Donc les yeux peuvent être utiles ainsi que les petits gestes empruntés au langage des signes. Les travailleurs devront être créatifs et découvrir leurs propres manières de poursuivre cette proximité de façon différente. Les TR via la supervision ou la formation pourront déterminer d'abord leur niveau d'aise et ses nouvelles façons de faire en concordance avec les valeurs de la pratique, les mesures sanitaires imposées par le gouvernement, les demandes de l'employeur ainsi que les exigences par rapport à l'utilisation du matériel de prévention (masques, visières, lunettes gants, lingettes et désinfectants à mains). Certaines de ces protections étaient déjà utilisées pour certaines des interventions de premiers soins.

**Bref le travail de rue réinventé ainsi que les limites du TR devront faire l'objet de réflexion et d'introspection pour chacun des travailleurs. Ces réflexions peuvent également être effectuées en équipe ainsi que dans les régionaux. Des supervisions/ateliers/formations de groupe peuvent aussi être organisées pour permettre aux travailleurs de réfléchir ensemble.**

Le rôle du TR est un rôle d'information et d'éducation. Le travailleur de rue a donc le devoir d'informer la population des mesures sanitaires en place. Le devoir d'informer n'est pas un devoir de moralisation, de répression ou de faire appliquer les mesures à tout prix. Attention à la nuance ! Le travailleur de rue doit parfois faire fit de certaines de ses valeurs personnelles et de ses pratiques personnelles pour ne pas influencer ses liens.

Lors d'une demande de rencontre, d'accompagnement ou d'une visite à domicile, le travailleur peut informer le lien à l'avance des mesures mises en place et de la façon de faire. Exemple pour un accompagnement, la personne devra s'asseoir en arrière, du côté passager, porter un masque, se laver les mains en entrant dans l'auto et l'auto sera désinfectée par la suite.

Faire preuve de transparence pour éviter les surprises. Si le TR n'entre pas dans le domicile, la personne doit en être informée.



## 2.4 FONDEMENT ET COHÉRENCE SUR NOTRE MANDAT DE PRÉVENTION

Un des premiers constats qui a pu être fait rapidement lors de l'arrivée du virus, c'est que tous les gens ont réagi de façon différente. Autant dans les organismes que dans la population de la province, même mondialement, la pandémie a été source d'inquiétudes, d'incertitudes et de tensions dans beaucoup de milieux. Dans cet ordre d'idée, il est donc difficile d'en tirer une ligne directrice qui conviendra à tous. Nous sommes tous teintés par nos principes, nos peurs et nos préjugés, mais nous sommes tous reliés par la même approche et la même vision de vouloir aider les gens dans le besoin. Nous devons simplement réfléchir aux façons sécuritaires de faire notre travail, autant pour nous que pour nos collègues ou les gens qu'on rencontre.

Lorsqu'on regarde les objectifs de notre profession, il apparaît très clairement qu'un des mandats principaux du travail de rue est de **faire de la prévention**. Nous devons nous rappeler que notre approche de réduction des méfaits veut atténuer les répercussions négatives de certains comportements dommageables sur la population. Avec les nouvelles réalités que le virus nous emmène, il est important de réfléchir à comment nous devons faire cette prévention. Plusieurs facettes de notre travail doivent donc être repensées en fonction des connaissances scientifiques du moment et que la réflexion soit continue en fonction des nouveaux apprentissages et des expériences vécues.

L'apparition de la distanciation physique et du matériel de protection individuel dans la vie de tous les jours nous pousse donc à réfléchir sur comment l'appliquer dans notre travail. Voici quelques grandes lignes que l'INSPQ véhicule :

---

### Mesures de protection pour les travailleurs de rue en contexte de COVID-19

L'INSPQ rappelle aux organismes communautaires l'importance des mesures de distanciation physique avec l'utilisateur ou la réduction de la durée de l'intervention.<sup>1</sup> (...)

Pour réduire le risque de transmission de la COVID-19, le travailleur de rue devrait également porter un équipement de protection individuelle (masque de procédure et protection oculaire) lorsqu'il a des contacts avec d'autres personnes à moins de deux mètres pour une période de plus de 15 minutes cumulatives au cours d'un même quart de travail lorsque l'intervention est d'une durée de plus de 15 minutes ou lorsqu'il s'agit d'une intervention avec des risques d'agressivité élevés (ex. crachat, morsure, contact physique) qui doit se faire à moins de deux mètres des usagers.<sup>2,3</sup>(...)

### Pour favoriser l'intervention du travailleur de rue dans le contexte de COVID-19

L'intervenant pourrait rassurer la personne quant au fait qu'il se présente auprès d'eux sans symptômes d'allure grippale, et prévenir l'utilisateur des mesures préventives qui seront prises pour prévenir les infections afin de le préparer,

---

<sup>1</sup> INSPQ, *Recommandations intérimaires concernant les organismes communautaires*, 29 mars 2020, p.4.  
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2946-organismes-communautaires-covid19.pdf>

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 4-5.

<sup>3</sup> INSPQ, *Avis sur le port de la visière et du couvre-visage par les travailleurs*, 3 mai 2020.  
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2990-port-visiere-couvre-visage-travailleurs-covid19.pdf>

éviter les formules de politesse d'usage impliquant une proximité (serrage de mains, accolades, etc.) et maintenir tant qu'il est possible, une distance de deux mètres avec toute personne (usager et collègues de travail).

De plus, il est recommandé d'avoir à sa disposition une trousse d'hygiène incluant (ex. mouchoirs, lingettes désinfectantes, une solution hydroalcoolique à 60% d'alcool, documentation pertinente, gants, masques de procédures, protection oculaire).<sup>4</sup>

Si l'organisme est en mesure de distribuer du matériel de protection ou d'hygiène aux usagers, transmettre ces effets en limitant le contact direct avec la personne. Il en va de même pour le matériel distribué normalement (kit d'injection, nourriture ou matériel de prévention). De plus, on devrait limiter la manipulation du matériel par des employés ou usagers avant sa distribution.<sup>5</sup> L'intervenant pourra préparer le matériel à l'avance en prenant soin de désinfecter les surfaces de préparation et de maintenir une bonne hygiène des mains.<sup>6</sup> Des kits plus gros qu'à l'habitude pourraient être préparés au besoin pour donner davantage de matériel à une même personne et ainsi réduire la fréquence des approvisionnements. S'il y a livraison de matériel à une adresse, aviser la personne que le travailleur de rue ne peut pas entrer dans l'appartement et que le matériel sera transmis à la porte, idéalement à l'extérieur.

**1) Plus particulièrement, quelles devraient être les mesures de protection à prendre en situation d'urgence, comme lors d'une surdose (ex. utilisation de la naloxone intranasale ou intramusculaire, le RCR avec ou sans ventilation)?**

Les recommandations de la Direction médicale nationale du MSSS<sup>7</sup>, émises le 2 avril 2020, précisent que pour procéder à la réanimation cardio-respiratoire dans un contexte de risque élevé (transmission communautaire dans la région ou aucune transmission communautaire rapportée, mais il s'agit d'une personne confirmée infectée à COVID-19 ou une personne vivant en contact étroit avec un cas confirmé ou une personne avec des symptômes compatibles d'une infection COVID-19), la protection requise est un masque N-95, des gants, une protection oculaire et une blouse de protection appropriée. Si une personne est témoin d'un arrêt cardio-respiratoire, en situation à risque élevée, il peut procéder à la défibrillation seule. Dans un contexte de risque faible (aucune transmission communautaire dans la région), la protection recommandée pour des manœuvres de réanimation est un masque de procédure, des gants et une protection oculaire.

La Direction des services préhospitaliers d'urgence (DSPU) du MSSS diffusera sous peu ses nouvelles orientations concernant l'administration de la naloxone intranasale par les intervenants communautaires et les policiers ainsi que pour la réanimation cardio-respiratoire dans le contexte de COVID-19. Jusqu'à la diffusion de ces recommandations, les intervenants communautaires peuvent administrer la naloxone intramusculaire.

**2) Comment mieux outiller les intervenants pour accompagner et outiller les travailleurs(euses) du sexe en contexte de COVID-19.**

Une approche nuancée et basée sur le respect des communautés les plus vulnérables serait à privilégier. Nous vous invitons à communiquer avec les organismes d'intervention régionale comme BRAS-Outaouais, Stella, RÉZO, Le PlaMP, ASTT(e)Q, PIPQ, etc. pour soutenir les intervenants à adapter leurs interventions.

Concernant les salons de massage et les établissements opérant des installations de type spa et sauna, ceux-ci sont toujours visés par les directives gouvernementales de fermeture des installations non essentielles dans les régions.

---

<sup>4</sup> MSSS, *Mesures préventives dédiées aux intervenantes et intervenants du service d'intervention de crise dans le milieu* 24/7, 16 avril 2020, p. 2-3. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002578/>

<sup>5</sup> *Recommandations* intérimaires concernant les organismes communautaires, INSPQ, 29 mars 2020, p. 6. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2946-organismes-communautaires-covid19.pdf>

<sup>6</sup> INSPQ, COVID-19 : Nettoyage de surfaces – Questions-réponses, 15 avril 2020. <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces>

<sup>7</sup> Direction médicale nationale, Bulletin clinique COVID-19 – Chaîne de survie, 2 avril 2020. [https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/coronavirus-2019-ncov/BC\\_SPU\\_COVID19\\_Chaine\\_de\\_survie\\_2020-04-02.pdf](https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/coronavirus-2019-ncov/BC_SPU_COVID19_Chaine_de_survie_2020-04-02.pdf)

Toutefois, certaines mesures de précaution devraient être mises en place dans l'éventualité où les services étaient tout de même offerts.

- L'établissement devrait appliquer les mesures préconisées par les autorités publiques afin de rendre les contacts physiques entre les personnes les plus sécuritaires possible, tant pour les clients que pour les travailleurs.<sup>8</sup>
- L'hygiène de l'établissement est particulièrement importante. Les poignées de portes, comptoirs, douches et toutes autres surfaces susceptibles d'être touchées par les clients devraient être soigneusement et régulièrement nettoyées et désinfectées. L'établissement devrait appliquer les mesures relatives au nettoyage des espaces et surfaces.<sup>9</sup>
- Les lieux devraient être bien ventilés et l'utilisation de systèmes de ventilation en mode recirculation est à éviter.<sup>10</sup>
- Aucun client symptomatique ne devrait accéder au commerce.<sup>11</sup>
- Les consignes d'hygiène de base des mains devraient être scrupuleusement respectées avant et après chaque massage.<sup>12</sup>
- Les surfaces des tables de massage devraient être protégées par un recouvrement lavable (ex. drap-housse en tissu), ne servir qu'une seule fois, et que pour un seul client. Ces draps devraient par la suite être soigneusement nettoyés à l'eau chaude avant d'être réutilisés.
- Si du rouleau de papier jetable est utilisé en complément au drap-housse, celui-ci devrait être mis au rebut et remplacé après chaque séance de massage. La consigne associée au nettoyage du drap-housse reste valable, malgré la présence du papier jetable.

L'INESSS propose un document pour favoriser l'observance des mesures de précaution et de protection auprès des personnes en situation de vulnérabilité. Dans certaines circonstances, ce document peut soutenir l'intervention auprès des travailleurs et travailleuses du sexe, entre autres lorsqu'il aborde la communication adaptée à la situation des personnes et leur bienveillance à leur égard, l'ajustement des mesures aux réalités des populations ciblées et de manière équilibrée quant aux libertés et droits fondamentaux des personnes et aux capacités des établissements et intervenants à les prendre en considération, le déploiement de mesures pour réduire la stigmatisation, la mise en place de mesures de réduction des méfaits.<sup>13</sup>

---

<sup>8</sup> INSPQ, *COVID-19 : Mesures de prévention en milieu de travail : recommandations intérimaires*, 5 avril 2020.

<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2911-mesures-prevention-de-milieu-travail-covid19.pdf>

<sup>9</sup> INSPQ, *COVID-19 : Nettoyage de surfaces – Questions-réponses*, 15 avril 2020. <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces>

<sup>10</sup> INSPQ, *COVID-19: Environnement intérieur : Questions-réponses*, 3 mai 2020. <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/air-interieur-ventilation>

<sup>11</sup> INSPQ, *COVID-19 : Mesures pour la gestion des cas et des contacts dans la communauté : recommandations intérimaires*, 24 mars 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/recommandations-interimaires-suivi-dans-la-communaute-covid19-2020-03-24.pdf>

<sup>12</sup> MSSS, *Lavage des mains*, 1<sup>er</sup> avril 2020. <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/lavage-des-mains/>

<sup>13</sup> INESSS, *COVID-19 et les approches favorisant l'observance des mesures de précaution et de protection auprès des personnes en situation de vulnérabilité*, 24 avril 2020. [https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/COVID-19/COVID-19\\_INESSS\\_Observance.pdf](https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/COVID-19/COVID-19_INESSS_Observance.pdf)

Ces mesures sont très techniques, mais font tout de même sens en termes de prévention avec ce que nous connaissons du virus. Cependant, le travail de rue se déroule beaucoup dans l'informel, dans les espaces publics et avec des gens à qui il faut parfois expliquer l'inexplicable. Il devient donc parfois difficile de faire respecter certaines de ces règles, et plus particulièrement quand les personnes refusent catégoriquement de suivre les mesures. Il faut donc réfléchir afin de voir où se trouvent nos priorités et nos limites tant du côté de l'utilisation et la distribution du matériel que dans l'application des mesures. Il est aussi important de noter que ce qui est écrit ici contient surtout des recommandations et des orientations dont nous pourrions discuter et non des obligations prescriptives.

Pour ce qui est du port du masque, nous recommandons qu'il soit utilisé dès qu'une situation oblige deux personnes ou plus à être à une distance de moins de deux mètres. Nous recommandons aussi de le porter même lorsque le travailleur peut se tenir à une distance de plus de deux mètres s'il est en présence de plusieurs personnes.



**Le mandat de prévention doublé du rôle de modèle** que les travailleurs ont souvent avec les gens qu'ils rencontrent pousse à croire que les travailleurs pourraient avoir une influence sur les comportements de la population ciblée. Il serait donc important de montrer l'exemple et de le porter le plus fréquemment possible, et ce même si nous sommes seulement avec des collègues.

L'enjeu des limites personnelles propres à chaque travailleur est aussi très important à aborder en équipe. Cela peut éventuellement mener à un consensus d'équipe sur l'utilisation du matériel. De plus, l'utilisation du matériel de protection par le travailleur amène souvent des discussions sur le sujet avec les personnes qu'ils rencontrent. On peut donc y voir une opportunité d'y faire de la prévention pour que les comportements se modifient tranquillement.

Il y a cependant des contextes qui rendent l'utilisation du matériel de protection plus difficile et il est donc aussi important d'avoir une **flexibilité**. Il est important de noter que des motifs de refus d'utilisation sans raison valable ou qui vont à l'encontre des mesures nommées plus haut seraient un peu contraires à nos orientations en tant que TR. Certaines personnes trouvent aussi qu'ils font peur aux gens lorsqu'elles portent le masque et qu'elles ne se sentent donc pas à l'aise de le porter. Il faut alors se rappeler que nous offrons un **service essentiel public** et que c'est notre devoir de le faire de la façon la plus sécuritaire possible. En rencontrant beaucoup de gens dans le cadre de leur travail, les TR pourraient rapidement devenir un vecteur de transmission. **Travaillant en plus avec des gens qui ont souvent une santé précaire, il est donc important de redoubler de vigilance en ce qui a trait à la transmission du virus.**

Éventuellement, il serait aussi logique de fournir le matériel à tous les gens qu'on rencontre. Les TR distribuent depuis longtemps des condoms, des seringues, des pipes à crack ou à crystal et énormément de matériel associé à la sexualité et à la consommation. Ils le font, car c'est leur mandat de réduire les risques

sur la santé des comportements des gens qu'ils rencontrent. Dans le même ordre d'idée, fournir des masques réutilisables, du purell ou de l'eau savonneuse ainsi tout autre matériel de protection aidera les populations rencontrées à éviter d'être contaminées ou de contaminer d'autres gens. Le contexte des premières semaines a rendu la chose compliquée, mais il sera important de s'y pencher rapidement.



Il faut aussi réfléchir sur "où et comment" le TR transporte son matériel. Par exemple, si le TR doit ouvrir son sac à dos et fouiller afin d'avoir accès au matériel, la mesure devient déjà un peu moins efficace. On recommande donc de la laisser accessible le plus possible. On peut donc se faire des troussees dédiées aux matériels afin d'éviter trop de manipulation. Pour ceux qui ont un véhicule, on peut aussi en laisser à l'intérieur afin de s'en faire une réserve. Nous conseillons cependant de ne pas laisser les lotions alcoolisées désinfectantes à l'intérieur de l'auto en temps de chaleur.



Le matériel est moins efficace sans le bon protocole. Il est donc important de bien éduquer les gens rencontrés afin de bien les protéger. Démontrer à quelqu'un comment bien enlever le masque en est un bon exemple (*Annexe 2*). Il est donc important de mentionner qu'un masque peut rapidement perdre son efficacité. Par exemple, lorsqu'on descend le masque en dessous du nez ou qu'on le laisse accrocher à son oreille pour boire ou fumer, les risques se multiplient rapidement et plus particulièrement lorsqu'on le remet en place. C'est encore une fois dans la définition de tâches d'un TR de faire de l'éducation populaire. Le virus étant la problématique de l'heure, il est donc important d'avoir les bonnes pratiques et de continuer d'informer les gens comme les TR savent si bien le faire.



Le mandat d'accompagnateur du TR devra aussi être repensé parce que les conditions dans lesquels le TR peut les effectuer a beaucoup changé. Tout d'abord dans la mobilité, beaucoup de TR offraient des transports afin d'effectuer certaines démarches. Un véhicule étant un lieu fermé où il est difficile d'être à deux mètres, il faut donc penser aux outils qui diminueraient les risques. L'utilisation de protection en plastique entre l'avant et l'arrière d'un véhicule, amovible ou non, a été proposée. Cependant, pour l'instant, nous ne recommandons pas de faire de transport à moins d'une urgence.

Dans un deuxième niveau, l'accompagnement dans le bureau des spécialistes afin d'expliquer par la suite le contenu de la rencontre aux gens ne sera plus possible. La majorité des spécialistes ne veulent pas qu'un autre membre de la famille soit présent lors d'un rendez-vous. Il sera donc important de développer d'autres méthodes comme la téléconsultation avec les spécialistes et l'accompagnement avec le téléphone ouvert lors du rendez-vous.



Pour ce qui est des visites à domicile, nous recommandons de l'éviter le plus possible. Encore une fois, certaines situations exigeront une présence physique du TR, mais il est important de souligner que les risques se multiplient rapidement dans un milieu fermé, surtout que le milieu risque de ne pas être désinfecté avant ni après la présence du TR. On recommande donc de toucher au moins de choses possible afin d'éviter la contamination et de rester le moins longtemps possible. Une partie de la rencontre peut aussi être faite à l'intérieur pour plus de confidentialité puis se poursuivre à l'extérieur. L'important est de rester créatif tout en respectant les consignes de sécurité.



Pour terminer, il est surtout important de mentionner que ce n'est pas le rôle du TR de faire respecter la distanciation. Il peut montrer l'exemple, se servir de son lien pour éduquer ou même se servir de l'humour pour aborder le sujet, mais ce n'est pas dans le rôle d'un TR de faire la discipline sur ce genre de sujet. Un des premiers mandats d'un TR est de respecter les gens et leur milieu dans un contexte volontaire. Un TR ne peut donc pas se présenter dans un endroit et commencer à faire respecter la distanciation. Le lien avec la communauté serait complètement changé et cela nuirait grandement aux liens avec les gens à long terme. Le contexte informel privilégié auquel le TR a accès doit être protégé, car c'est la plus grande richesse de cette profession. Des compromis doivent cependant parfois être trouvés afin que tout le monde soit à l'aise

avec les mesures possibles dans chaque contexte, autant chez les TR que les personnes rencontrées. Une des priorités est donc souvent de préparer le terrain avec les gens et d'en parler avant de se rencontrer.

**En résumé, l'approche pragmatique et éducationnelle dans le contexte informel restera donc probablement le meilleur outil des TR pour les mois à venir. Les recommandations nommées plus haut sont donc des balises, mais il est important d'être conscient que la situation est nouvelle pour tout le monde et qu'on doit s'adapter en fonction de ce qu'on apprend chaque jour. De plus, Il faut noter que beaucoup de TR n'ont jamais quitté le terrain et que c'est avec cette expérience que nous bâtissons ce document. Il sera donc important de consulter les gens sur le terrain de façon régulière afin de savoir ce qui se passe un peu partout. Les TR pourront donc profiter de l'expérience de tout un chacun afin de reconstruire leur rue au temps de la Covid-19.**

## 2.5 AJUSTEMENT À L'ÉTHIQUE EN TRAVAIL DE RUE

Au niveau de l'éthique, quelques aspects sont à considérer. Pour continuer à rejoindre les personnes, plusieurs TR en confinement ont choisis de faire du télétravail et de rejoindre les personnes via les médias sociaux et d'effectuer des rencontres virtuelles. Malgré que ce moyen a été utile en temps de pandémie, nous croyons qu'il ne correspond pas à la façon de faire idéale en travail de rue. Ce moyen doit être considéré comme une solution temporaire qui ne sera plus nécessaire lors du retour à la rue. Dans certains cas exceptionnels tels qu'un contexte de pandémie ou une **impossibilité** de voir le lien en personne, la discussion virtuelle peut être utile. Par contre, la pratique du travail de rue prend tout son sens lors d'une rencontre en présence dans l'univers des personnes qu'on rencontre tel que ses lieux de fréquentation, ses lieux d'appartenance, son lieu de résidence ou celui de ses proches. Voir le guide des TIC (en annexe) créé par le PIPQ pour favoriser la réflexion.

Il y a aussi des enjeux de confidentialité puisque la covid-19 est à déclaration obligatoire donc si l'un de nos liens est positif, est-ce que nous devons en informer notre équipe, notre employeur, la santé publique, etc. Les mêmes questions se posent au niveau des personnes positives au VIH qui ont des relations sexuelles non protégées. Cet aspect devra également être discuté et décidé en équipe. Il est possible que cette décision rende un TR inconfortable celui-ci pourra alors parler en supervision.

Selon l'éthique du travail de rue, le TR doit constamment faire attention à ne pas divulguer ou partager ses croyances religieuses, ésotériques ou autres. Cet aspect s'applique également à ses différentes croyances reliées aux théories du complot. Le TR ne doit en aucun cas exposer ses croyances avec ses liens et se doit aussi de faire attention à l'utilisation des médias sociaux. Puisque les personnes que nous accompagnons ont accès aux informations du TR via les médias sociaux, il se doit donc d'être prudent et indulgent lors de ses publications.

Lors de vos questionnements éthiques, vous pourrez toujours vous référer au Code d'éthique de l'ATTRueQ qui se retrouve sur le site internet dans la documentation. Vous pourrez également bientôt vous référer aux outils de délibération éthique qui se retrouveront dans le « Guide de réflexion éthique » (document en développement et bientôt disponible près de chez vous).

## ANNEXE 1 LISTE DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET LES FOURNISSEURS

### Matériel de prévention Covid-19 pour les travailleurs de rue.

- Masques jetables
- Marques réutilisables en tissus avec filtre
- Masques de protection solide de type N95 ou autres
- Désinfectants à main avec 62% et plus d'alcool
- Feuille de savon jetable
- Savon régulier
- Lunettes de protection fermées
- Visières
- Jaquettes jetables
- Jaquettes réutilisables
- Gants
- Lingettes désinfectantes
- Produits désinfectants
- Papier essuie-main ou essuie surface
- Plexiglas rigide
- Plexiglas en feuille

### Fournisseurs de matériel de prévention Covid-19

- Derme&Co (désinfectant à main) [www.dermeco.com](http://www.dermeco.com)
- Dufor et lavigne [www.dufortlavigne.com](http://www.dufortlavigne.com)
- Élite [www.elitestorefixture.com](http://www.elitestorefixture.com)
- Hamster [www.hamster.ca](http://www.hamster.ca)
- MÉDI-SÉCURE [www.medisecur.com](http://www.medisecur.com)
- MDI Multidistribution industrielle [www.hamster.ca](http://www.hamster.ca)
- Protège-toi.ca [www.protection.ca](http://www.protection.ca)
- Pubco [www.pubco.com](http://www.pubco.com)
- Sanichoix [www.sanichoix.ca](http://www.sanichoix.ca)
- Sani Solution [www.sanyinc.com](http://www.sanyinc.com)
- Visa-vie [www.visa-vie.ca](http://www.visa-vie.ca)
- Uniline [www.uniline.ca](http://www.uniline.ca)
- Xénon [www.xenonenseignes.ca](http://www.xenonenseignes.ca)
- 3Dcoupe [www.3dcoupe.com](http://www.3dcoupe.com)

Fournisseurs/ matériel	Masques jetables	Masques réutilisables	Masques de protection solide	Désinfectant à mains	Lunettes de protection	Visières	Jaquettes	Gants	Produits désinfectants	Papier essuie main ou essuie surface	Plexiglass rigide	Plexiglass en feuille
Derme & co <a href="http://www.derme.com">www.derme.com</a>				X								
Dufor et lavigne <a href="http://www.dufor.com">www.dufor.com</a>	X		X	X			X	X				
Élite						X					X	
Hamster	X	X	X			X					X	
MDI Multidistribution industrielle	X		X	X	X	X	X				X	
Médi-Sécure <a href="http://www.medisecure.com">www.medisecure.com</a>	X			X	X	X						
Protège-toi.ca	X	X		X	X	X						
Pubco <a href="http://www.pubco.com">www.pubco.com</a>						X						
Sani-choix	X	X		X	X	X		X	X	X		
Sani solution	X					X		X	X	X		
Uniline <a href="http://www.uniline.com">www.uniline.com</a>	X		X					X	X	X	X	X
Visa-vie	X				X	X	X	X				
Visière Québécois (personnalisées) <a href="http://www.visiere.com">www.visiere.com</a>	X	X		X		X	X					
Xénon											X	X
3D coupe											X	
Magasins grandes surfaces Canac, Canadian Tire, <a href="http://www.canac.com">www.canac.com</a> home dépôt...	X	X		X				X	X	X	X	

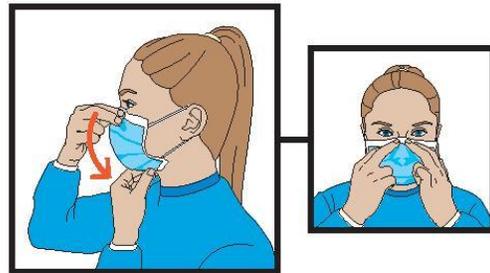
## ANNEXE 2 ENLEVER ET RETIRER SON MASQUE EN TOUTE SÉCURITÉ

### MASQUE DE PROCÉDURE

# Comment le mettre et le retirer

#### COMMENT METTRE LE MASQUE

1. SE LAVER les mains avant de prendre un masque
2. PASSER les courroies derrière les oreilles
3. DÉPLIER le masque du nez jusqu'au menton
4. S'ASSURER que le masque adhère aux joues
5. MODELER la pince nasale à la forme du nez



#### COMMENT RETIRER LE MASQUE

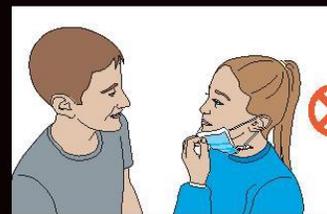
1. SE LAVER LES MAINS puis retirer le masque en saisissant les courroies
2. SE RELAXER LES MAINS après avoir retiré le masque



#### ATTENTION!



NE PAS  
TOUCHER  
le masque



NE PAS  
RETIRER  
le masque  
pour parler  
avec une  
autre  
personne

#### CHANGER DE MASQUE

- LORSQU'IL EST SOUILLÉ
- LORSQU'IL EST HUMIDE ET INCONFORTABLE
- SELON LES RECOMMANDATIONS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

## ANNEXE 3

### RÉCUPÉRATION DE SERINGUES EN TEMPS DE COVID-19

Afin de minimiser les risques de contaminations à la Covid-19 par la manipulation des boîtes à déchets biomédicaux BDM (bacs de récupération de seringues souillées), nous utiliserons le principe d'une boîte de carton par adresse. L'idée est que le travailleur de rue réutilise les boîtes de nos commandes PAMSI de formats petites/moyennes et de les utiliser pour la collecte. Au besoin, d'autres mesures seront prises pour l'approvisionnement de boîtes.

#### **Conseils :**

*Il est recommandé d'aviser votre usager de votre nouvelle procédure afin d'éviter les surprises et discussions devant sa porte. Un petit tract sur les consignes pour la récupération des bacs peut être remis à l'usager lors de livraison de matériels, afin de mieux l'informer. Expliquer à la personne qu'elle doit s'assurer que les couvercles de ses bacs soient bien fermés sécuritairement.*

*Selon votre aise avec l'usager, **il serait également recommandé de discuter de coller lui-même les couvercles de ses bacs**, s'il le peut, afin qu'ils ne se défassent pas dans le transport.*

#### **Procédure proposée :**

- ❖ Mettre la quantité de boîtes nécessaires dans la valise de votre voiture selon le nombre d'adresses visitées lors de votre tournée de cueillette.
- ❖ Avisez la personne que vous déposerez la boîte devant sa porte et que vous cognerez, portez des gants avant ou nettoyez-vous les mains avec du gel désinfectant après.
- ❖ Demander à la personne de prendre la boîte de carton et d'y déposer les boîtes de seringues bien fermées et barrées et de revenir la déposer sur le pas de la porte selon l'entente que vous aurez pris.
- ❖ Lorsque la personne a refermé la porte, mettre des gants. Vérifiez que les boîtes de seringues sont fermées et barrées. Ramasser la boîte en prenant soin de ne pas la coller contre vous.
- ❖ Déposer la boîte dans la valise de votre voiture et utiliser le gun à tapé pour refermer le couvercle. Identifier le contenu avec un crayon sharpie.
- ❖ Enlevez vos gants de façon sécuritaire et les mettre dans un sac de poubelle.
- ❖ Nettoyez-vous les mains avec du gel désinfectant immédiatement après.
- ❖ Si les boîtes de carton sont de format à pouvoir entrer dans une autre boîte de carton plus grande, c'est ce qu'il faut faire. Il faut éviter d'apporter à l'hôpital autant que possible plein de petites boîtes. Si tel est le cas, porter des gants lors du dépôt des petites boîtes dans la plus grande, suivi de l'utilisation du gel désinfectant après le retrait des gants.
- ❖ Les boîtes de carton contenant les seringues ne doivent pas peser plus de 20 lbs. Il n'est pas autorisé de transporter plus de 50 lbs de déchets biomédicaux dans la voiture.
- ❖ Vous présentez, comme à l'habitude, au sous-sol de l'hôpital du Suroît, au département d'hygiène et salubrité pour le dépôt des boîtes de carton bien identifiées de leurs contenus. Assurez-vous de porter des gants avant la manipulation des boîtes. Lors du retrait des gants, en disposer de façon sécuritaire et utiliser du gel désinfectant dès que possible.

## ANNEXE 4 L'ACCOMPAGNEMENT PHYSIQUE ET TRANSPORT EN VÉHICULE

- ❖ Le transport d'une seule personne à la fois ;
- ❖ Mettre la personne en présence physique à l'arrière du véhicule (siège en diagonal) ;
- ❖ Le conducteur et l'accompagné doivent porter un masque ;
- ❖ Vous pourrez aérer convenablement votre véhicule ;
- ❖ Désinfecter le véhicule avant et après l'accompagnement.

[https://www.guideautoweb.com/articles/54551/covid-19-comment-desinfecter-sa-voiture/?fbclid=IwAR2mdi\\_CiE1zrB\\_i7BiZ0vNSceLKzEgLtUMeVpO9I4sKj3rb00ZmKEXhEF8](https://www.guideautoweb.com/articles/54551/covid-19-comment-desinfecter-sa-voiture/?fbclid=IwAR2mdi_CiE1zrB_i7BiZ0vNSceLKzEgLtUMeVpO9I4sKj3rb00ZmKEXhEF8)

## ANNEXE 5 LISTE DES OUTILS DISPONIBLES POUR LES TR

Que ce soit pour trouver le langage approprié, la zone de confort pour bien expliquer nos nouvelles limites mises en place aux personnes de la rue, de l'aisance du TR à assumer ces façons de faire dans ces milieux.

Liste des moyens disponibles :

1. La supervision clinique, demeure le moyen le plus efficace et à la portée de tous les praticiens et gestionnaires en travail de rue. Une liste de superviseurs régionaux ou nationaux devrait vous être accessible via vos délégués ou via ATTRueQ et ROCQTR  
*Liens à insérer : <http://attrueq.org/formation/>*
2. Les rencontres régionales (ATTRueQ et ROCQTR) sont des moments et lieux d'échanges privilégiés ou le partage des connaissances et expertises peuvent profiter à tous. Référez-vous à vos délégués régionaux !
3. La formation de base en travail de rue (*ou certaines adaptations de contenu à venir*)  
*Liens à insérer : <http://attrueq.org/formation/>*  
*Région Québec et environs = CFC – CPEC [cfc.cpec@gmail.com](mailto:cfc.cpec@gmail.com)*  
*Régions Montréal, Lanaudière, Laval, Laurentides, Montérégie ([coordination@letrajet.ca](mailto:coordination@letrajet.ca) ; [claudef@pactederue.com](mailto:claudef@pactederue.com) ; [martinpage@dopamine.ca](mailto:martinpage@dopamine.ca) ; [coordo@letrac.org](mailto:coordo@letrac.org))*
4. Vos rencontres d'équipe, qui sont des espaces d'échanges et validation et de prise de décisions communes
5. Coaching ou parrainage entre organisations, dont vous pouvez faire la demande à vos régionaux ou y aller par affinité entre organismes avec lesquelles vous êtes à l'aise d'échanger.

---

## 4. SE PROTÉGER EN MODE COVID

---

Vous pourrez trouver via le lien ici-bas, plusieurs références de la CNESST concernant les normes sanitaires à suivre ou à afficher dans vos locaux pour s'assurer du sain environnement de travail des employés.

<https://drive.google.com/drive/folders/1RFqGoVXcuqMHk5tiKucwwq8HCzdA2jEU?usp=sharing>

Lien vers le Guide des TIC (PIPQ) : <http://attrueq.org/wp-content/uploads/2016/01/Guide-TIC-PDF-VF-.pdf>

---

## 5. CONCLUSION

---

Voilà donc l'ensemble des réflexions du comité en fonction des connaissances que nous avons en ce moment. Les choses évoluant très rapidement, il sera donc important d'ajuster nos pratiques en fonction des nouveaux savoirs scientifiques et des nouvelles normes mises en place par les différents paliers gouvernementaux. Malgré les immenses défis et enjeux auxquels ce virus nous confronte, il est important de savoir s'adapter afin d'être encore présents pour ceux qui en ont le plus besoin. Ce document se veut donc évolutif et pourra être modifié en fonction des expériences et des témoignages des travailleurs et travailleuses de rue de la province. Ceux-ci sont, pour la plupart, déjà retournés à temps partiel ou à temps plein sur le terrain et ils pourront donc bonifier ce document afin de le tenir constamment à jour. Nous vivons présentement un épisode historique dans l'histoire de l'humanité, il est donc important de le documenter afin de laisser des traces des apprentissages que cela nous a apportés. En cas de deuxième vague ou d'une nouvelle pandémie, nous aurons donc un outil prêt à être utilisé rapidement afin de pouvoir encore une fois adapter notre pratique qui doit en rester une, dans la proximité !

